

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 14

Artikel: Une bonne réclame
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

1^{re} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Trois grands concerts.

Nous approchons d'une grande fête musicale, impatientement attendue à Lausanne, témoin l'empressement avec lequel les billets pour les trois concerts des 12 et 13 avril ont été enlevés dix jours à l'avance.

— Ah ! c'est qu'il s'agit d'une musique aimée de tous, d'une musique qui a enchanté les milliers de spectateurs de la Fête des Vignerons. Quel charme, en effet, d'entendre encore une fois l'exécution complète de la belle et savante partition de M. Hugo de Senger ! Comme elle va raviver dans tous les cœurs les souvenirs des superbes journées de Vevey !

Et ce qu'il y a de réjouissant dans l'attente de cette nouvelle audition, c'est que les éléments qui y contribueront nous assurent d'avance une interprétation correcte, magistrale et digne du maître. Il suffit de citer :

1° Le *Chœur d'hommes de Lausanne*, avec l'aimable et gracieux concours de quatre-vingts dames de notre ville, portant ainsi le nombre des choristes à 140 au moins.

2° L'*Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage* renforcé d'artistes et d'amateurs.

3° Lessolistes, MM. **Troyon**, élève des professeurs Masset et Stokausen ; **Romieux**, professeur de chant, à Genève ; **Burgmeier**, professeur de chant, à Aarau.

4° M. **Currat**, chantant le *Ranz des vaches*, en costume d'armailli.

Autre élément important de réussite : la direction de M. **Rudolf Herfurth**, dont la grande compétence, l'expérience et le talent sont indiscutables.

Puis, des intermèdes ravissants : *ballet des bergers et bergères* de la Troupe du Printemps, et *ballet des faucheurs et faneuses* ; le premier réglé et dirigé par M. le professeur **Lovetti**, dont chacun a pu apprécier les talents et le dévouement pendant la Fête des Vignerons ; le second, par M. **Longchamp**, moniteur très qualifié de la *Section de gymnastique des Jeunes Commerçants*. — Costumes frais et coquets, confectionnés par la maison *Frey et Girardet*, de notre ville.

Les chants pour chœurs d'hommes seront exécutés par le *Chœur d'hommes de Lausanne*, l'une de nos meilleures sociétés chorales, fondée il y a 17 ans déjà, par un groupe de bons chanteurs, sous l'habile direction du regretté Hösli, et qui, dès l'origine, s'est vouée avec une louable persévérance à l'étude de la musique sérieuse et relevée.

Et n'oublions pas la *Fanfare lausannoise*, chargée de renforcer les chœurs principaux.

Ajoutons enfin que le *Cantique Suisse*, chanté comme à Vevey par tous les chœurs, accompagné par l'*Orchestre* et la *Fanfare lausannoise*, sera d'un très grand effet.

Puisse le succès de cette belle solennité musicale récompenser comme ils le méritent le *Chœur d'hommes de Lausanne* et l'*Orchestre de la Ville*, qui en ont pris l'initiative, ainsi que tous ceux qui leur prêteront leur précieux concours.

Une bonne réclame.

Tous les journaux français ne parlent, depuis quelques semaines, que de la disparition de M. Saint-Saëns, le célèbre compositeur d'*Ascanio*. Cette œuvre musicale, dont on fait les plus grands éloges, est actuellement donnée au Grand Opéra, sous la direction de MM. Ritt et Gailhard, qui en ont soigné l'étude en l'absence du maître. Les bruits étranges qui ont circulé à l'occasion de cette disparition mystérieuse n'ont fait qu'augmenter l'attrait des représentations d'*Ascanio*, et sont devenus, pour celles-ci, une réclame des plus fructueuses.

Le *Gaulois* a trouvé là le sujet de l'amusante fantaisie qu'on va lire :

« Une nouvelle version à propos de la disparition de Saint-Saëns commence à circuler dans le public. Il paraîtrait que le grand et malheureux musicien a été tout simplement la victime d'un abominable complot, tramé par les directeurs de l'Opéra. Voici comment les choses se seraient passées :

Quelque temps avant la représentation d'*Ascanio*, MM. Ritt et Gailhard causaient dans le cabinet directorial que l'Europe nous envie. Ils causaient de la situation

de l'Académie nationale de musique, des exigences des artistes, de la rareté des succès ; et ils furent d'avis qu'il fallait absolument frapper un grand coup avec *Ascanio*. Tout à coup, Gailhard poussa un cri et dit : « J'ai trouvé ! »

— Qu'avez-vous trouvé ? demanda Ritt.

— J'ai trouvé une réclame formidable, inouïe, et qui n'a jamais été employée.

Alors il se pencha à l'oreille de Ritt, dont une pâleur mortelle ne tarda pas à envahir le visage.

— Oh ! oh ! murmura celui-ci, c'est effrayant !

— Il le faut ! répliqua Gailhard d'une voix terrible. Le salut de l'Opéra l'exige.

Le lendemain de cette conversation, Saint-Saëns entra dans le cabinet des directeurs. Et, pendant que Ritt le faisait poliment asseoir, Gailhard, qui est extrêmement fort, comme la plupart des Toulousains, se précipitait sur le maître et le baillonnait. Après l'avoir baillonné, il le ficelait ; puis les deux complices descendaient leur victime dans les caves de l'Opéra, lieux sinistres qui étouffent les sanglots.

Là, Saint-Saëns fut déficelé et débailonné.

— Maître, lui dit Gailhard, excusez cette violence. C'est dans votre intérêt. Vous resterez ici jusqu'à la centième représentation d'*Ascanio* ; un homme masqué vous apportera, chaque jour, une nourriture simple mais abondante. Et, maintenant, nous allons organiser la réclame !

Telle est cette étrange version. Quelle soit exacte ou controvée, il nous semble qu'elle est de nature à éveiller les susceptibilités de la police. L'opinion publique demanda que l'on fouille l'Opéra de fond en comble, et que l'on délivre le malheureux artiste, s'il gémit dans quelque trou obscur, ce qui n'est que trop probable.

Quoi qu'il en résulte, la réclame dramatique a fait un grand pas.

Ereckmann-Chatrion.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué dans la *Gazette de Lausanne* et autres journaux, le compte-rendu du procès Ereck-